

Image not found or type unknown



Mis en cause en vue d'une composition pénale

Par **sissicoco**, le **30/09/2015** à **14:09**

bonjour je suis convoqué devant le tribunal de grand instance car j'ai fait une pergola avec parping sans fenêtre ni porte sans autorisation de mon propriétaire je l'ai démonté entièrement cela était juste pour les enfants que ma femme garde comme assistante maternelle. je comprends tout à fait que j'aurais du demander une autorisation qu'est ce que je risque devant le tribunal merci